



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

**AVIS PUBLIC** est donné que la directrice générale et greffière-trésorière déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2021 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 mai 2022 à 19 h 30.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 22 avril 2022

(Signé Carl Lebel)

---

Carl Lebel  
Greffier-trésorier adjoint